



PRISE EN CHARGE D'ASSURANCE COMPLEMENTAIRE

(Uniquement pour les NON-licencié(e)s FFR)

Dans le cadre des activités et des sorties culturelles proposées sur le Camp Rugby Landes, chaque enfant licencié à la FFR est couvert par l'assurance CGA Rugby.

Toute personne inscrivant un enfant non licencié à la Fédération Française de Rugby, s'engage donc à prendre en charge tous les frais d'assurance dans le cas d'accidents pouvant arriver au cours de son séjour, sur le terrain de rugby, dans le cadre des activités, au cours d'un déplacement avec les véhicules de la fédération ou autres.

Je soussigné Mr / Mme..... Père Mère Tuteur légal
de l'enfant (Nom, Prénom).....

reconnaît avoir pris connaissance du texte ci-dessus et m'engage à le respecter le cas échéant.

Fait à :

le :

Signature

(Précédée de la mention « lu et approuvé »)